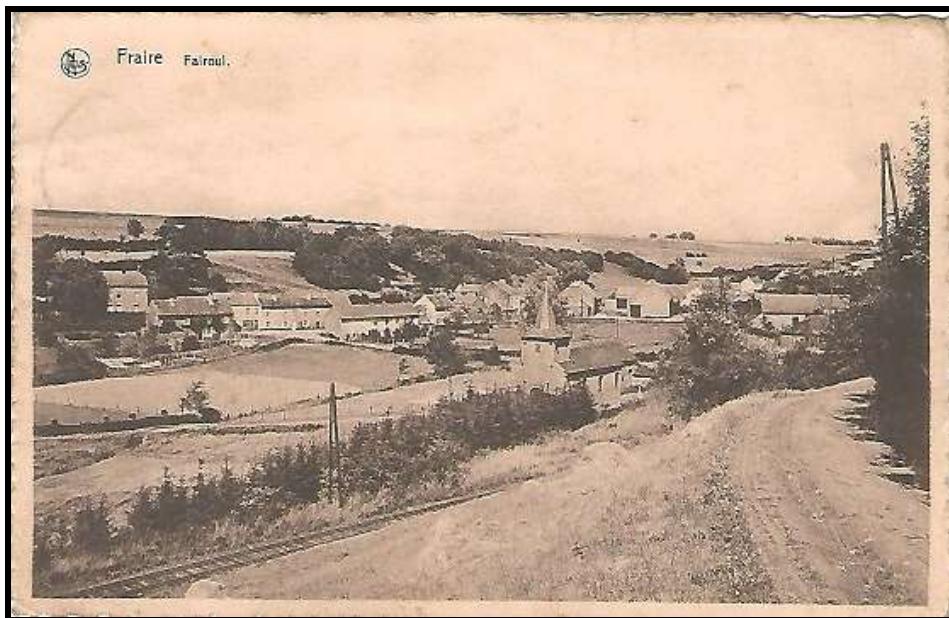


# CERCLE PHILATELIQUE YVETOIS



Agréation n° P501051  
Mensuel (sauf juillet et août)  
Bureau de poste : PHILIPPEVILLE  
Janvier 2026  
N° 383

Editeur responsable  
GUIDOSSE Jean-Marie  
Rue de Charleroi , 118  
5650 YVES-GOMEZEE



## **SOMMAIRE**

- 01 Convocation – Ordre du jour – Voeux
- 02 Philately & Stamps Printing
- 03 – 06 Le courrier provisoire d'Armand BERHAUT
- 07 – 10 Le service DEQUESNE
- 11 Jacques-Louis DAVID (1748 – 1825)
- 12 Réalisation entre membres – Janvier 2026

## **NOS PROCHAINES REUNIONS**

<b><u>26/01/2026</u></b>	<b>23/02/2026</b>	<b>30/03/2026</b>	
<b>27/04/2026</b>	<b>25/05/2026</b>	<b>29/06/2026</b>	
<b>28/09/2026</b>	<b>26/10/2026</b>	<b>30/11/2026</b>	<b>21/12/2026</b>

## **RENSEIGNEMENTS GENERAUX**

Renouvellement des cotisations (**croix rouge sur la vignette d'adresse**)

- (x) Cotisation à renouveler
- (xx) Pas en règle de cotisation pour 2026
- (xxx) Pas en règle de cotisation – Dernier envoi du périodique

Nous contacter

**Président**                    GUIDOSSE Jean-Marie  
                                  Rue de Charleroi , 118  
                                  5650 Yves-Gomezée  
                                  ☎ 071/65.03.50 - ✉ guidosse.jm@gmail.com

**NOUVEAU**                    ➔➔➔ Adresse e-mail : cerclephilateliquestyvetois@gmail.com  
                                  ➔➔➔ Site web : <https://cpyphilatelie.webador.be>

**Cotisation du 01/01/2026 au 31/12/2026**  
**Adultes : 8,00 €**  
**Jeunes (-18 ans) : 3,00 €**

Compte BNP PARIBAS FORTIS  
CPY – Rue de Charleroi , 118 – 5650 Yves-Gomezée  
IBAN : BE93-0001-5744-7467



## CERCLE PHILATELIQUE YVETOIS

Cher membre ,

Le Comité a l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion mensuelle qui aura lieu le **lundi 26/01/2026 à 19 heures à mon domicile** .

### Ordre du jour

- Informations philatéliques
- Mise à disposition de carnets à choix
- Commande et remise de matériel
- Réalisation entre membres



## Philately & Stamps Printing

### Emission 1/2026 – Photographies inédites du 19<sup>ème</sup> siècle

Présentation : feuillet de 5 timbres-poste .

Valeur faciale : 1 – World .

Prix du feuillet : 15,85 € .



### Emission 2/2026 – Elvis POMPILIO – Chapeau !

Présentation : feuillet de 5 timbres-poste .

Valeur faciale : 2 – National .

Prix du feuillet : 15,80 € .



### Emission 3/2026 – 100 ans de la SNCB

Présentation : feuillet de 5 timbres-poste .

Valeur faciale : 1 – National .

Prix du feuillet : 8,15 € .



### Emission 4/2026 – 50 ans de la Fondation Roi Bauduin

Présentation : feuillet de 5 timbres-poste .

Valeur faciale : 1 – National .

Prix du feuillet : 8,15 € .



# LE COURRIER PROVISOIRE D'ARMAND BERHAUT

## Cercle Royal Philatélique Liégeois – Michel BIELEN

### INTRODUCTION

Entre l'occupation de Bruxelles le 20/08/1914 et le fonctionnement de la poste allemande le 01/10/1914 , il se passa six semaines durant lesquelles Monsieur Armand BERHAUT créa et organisa une poste privée à Bruxelles , un service de transport de courriers et petits colis pour Bruxelles et faubourgs qui débuta le 15/10/1914 .

Les autorités postales belges ayant donné ordre à leur personnel de détruire les stocks de timbres et d'évacuer avec le maximum de matériel (timbres à dates , cachets , ...) , le personnel allemand a dû remplacer le personnel belge manquant .

Interné en Allemagne , il n'en revint qu'en 1918 pour y décéder dans un état lamentable . Ce service , organisé par Armand BERHAUT , n'a duré que quelques jours . BERHAUT fut arrêté par les Allemands , condamné à la prison pour concurrence à la Poste impériale .

BERHAUT avait créé "Le Courier Provisoire" . Le port de la lettre était fixé à 20 centimes et les plis qui circulèrent furent peu nombreux et de ce fait , extrêmement rares .



Vignettes de deux types , référencées dans le COB parmi la rubrique poste locale sous les n° LO18 et LO19 .

En effet , deux types de dentelures existent : perçage en serpentin (qui correspondrait à une dentelure de  $12\frac{1}{2}$ ) ou une dentelure  $13\frac{1}{2}$  , ce qui à priori est déjà très surprenant dans la réalisation avec les moyens qui devaient subsister durant cette période .



LO18 – 20c. brun olive , percé en serpentin



LO19 – 20c. brun olive , dentelé 13<sup>1/2</sup>

Mais également la confection de deux cachets oblitérants et l'utilisation de deux couleurs d'encre , violet et rouge .

Le premier bloc dateur est formé d'un double ovale violet (type cachet à pont) avec dans sa partie supérieure , sur deux lignes , la mention "SERVICE DE DISTRIBUTION – Dépôt Central" , au centre sur une ligne le jour , le mois et l'année complète , la partie inférieure complétée également sur deux lignes par l'adresse "Rue Gaucheret , 48 – BRUXELLES & FAUBOURG" .



**LO19 sur petit fragment annulé du cachet double ovale violet SERVICE DE DISTRIBUTION 16.10.1914**



**LO18 sur petit fragment annulé du cachet double ovale violet SERVICE DE DISTRIBUTION 20.10.1914**

Une seconde annulation , linéaire cette fois vue à l'encre rouge ou en violet , sur une ligne reprenant uniquement le jour , le mois et l'année fut également utilisée .



**LO19 annulé du cachet linéaire violet  
19.10.1914**



**LO18 annulé du cachet linéaire rouge  
19.10.1914**

L'élaboration du projet de Monsieur BERHAUT fut remarquable et grâce à deux documents officiels découverts dans d'anciennes ventes philatéliques , nous allons vous détailler cette entreprise .

### LA POSTE LOCALE

"J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'organise à partir du jeudi 15 octobre un service de transport à domicile de dépêches , cartes , échantillons et petits colis jusque 1 kilogramme . Le bureau principal sera établi dans mes établissements , 48 , Rue Gaucheret" . Ainsi commence l'avis que Monsieur BERHAUT a affiché afin d'informer le public de l'ouverture de sa poste locale .

Il avait également prévu des dépôts de réception établis dans différents quartiers avec momentanément une levée et une distribution par jour tout en précisant : "En cas d'utilité , ce service sera immédiatement augmenté" .

Autre spécification écrite : "Au début , pour la simplification , mes porteurs circuleront tous les matins dans les rues et seront munis d'un cornet assez puissant qui annoncera leur passage" .

### **Première liste des dépôts**

Rue Gaucheret , 48

Chaussée d'Anvers , 71 (imprimerie J. MUREAU , l'imprimeur des timbres en typographie)

Chaussée d'Anvers , 232

Rue du Marché , 118

Rue Jolly , 69

Rue Rogier , 87

Rue de Brabant , 132

Rue du Progrès , 349

Place Liedts (kiosque)

Les personnes désireuses de tenir un dépôt sont priées de s'adresser , 48 , rue Gaucheret (conditions avantageuses) .

### **La distribution**

Le temps de distribution fut ainsi mûrement réfléchi et quelques consignes devaient être appliquées car il certifiait un service rapide mais ne donnait aucune garantie pour les dépêches ou colis de valeur :

1. Il est nécessaire pour l'activité du service de remettre le montant exact de la taxe , afin d'éviter les pertes de temps du change .
2. Il faut exiger en tous cas l'apposition du timbre , ne garantissant pas le service d'un envoi non revêtu de mon timbre spécial indiquant la taxe perçue .
3. Les porteurs et les dépôts sont munis de timbres et ont pour mission de les apposer immédiatement sur l'envoi dès la réception de celui-ci .

### **Les tarifs**

Ceux pratiqués étaient les suivants (éventuellement réduit si l'importance du courrier le permettait) :

- Dépêche jusqu'à 50 g : 20 centimes
- Colis de 50 à 1000 g : 40 centimes
- Dépêche réponse payée : 40 centimes
- Express : dépêche (60 centimes) – colis (80 centimes) – Ce transport est effectué endéans les 6 heures maximum .

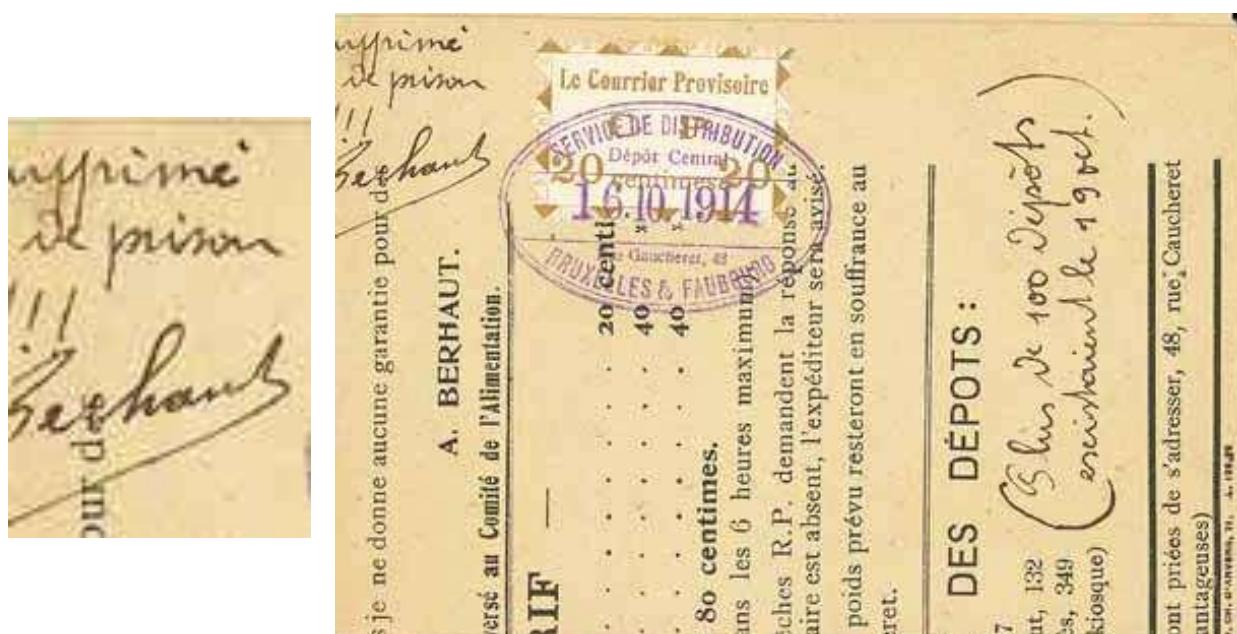
### **Précisions**

- Réponse payée : les porteurs de dépêches R.P. demandent la réponse au destinataire, toutefois si le destinataire est absent , l'expéditeur sera avisé .
- Poids des colis : les colis dépassant le poids prévu resteront en souffrance au bureau principal , 48 , rue Gaucheret .

Même la cessation de l'activité avait été réfléchie : "Pour le cas où des personnes auraient pris des timbres à l'avance et que le service viendrait à cesser , ceux-ci leur seraient immédiatement remboursés , 48 , rue Gaucheret" .



Cinq jours après le début d'activité , toute tâche postale devait s'interrompre : "Le service organisé le 15/10/1914 a été supprimé le 20/10 . J'ai été arrêté et condamné à 6 mois de prison . Motif : concurrence à la poste impériale" . Signé BERHAUT .

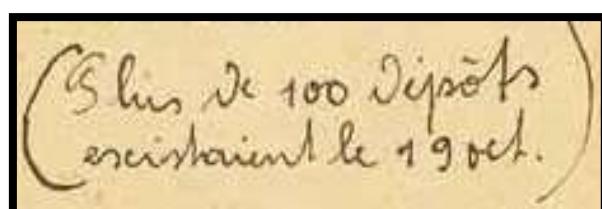


**LO19 sur imprimé avec mention manuscrite et signée de l'organisateur BERHAUT**

Et pourtant , les rares mentions littéraires affirment qu'il resta déporté en Allemagne jusqu'en 1918 .

Qu'est-il réellement arrivé à ce patriote ? Pourquoi sa captivité fut-elle si longue ? La réponse à ces questions est toujours latente .

Une autre mention manuscrite concernant les dépôts effectués est très intéressante . Monsieur BERHAUT parle des dépôts , qui signifie l'ensemble des prestations proposées .



## **LE SERVICE "DEQUESNE"**

"Le transport provisoire et privé de correspondances Bruxelles – Wavre – Namur – Dinant" n'eut qu'une durée momentanée , de septembre à octobre 1914 ; l'acheminement du courrier par voie postale ayant été rétabli en octobre 1914 .

Ce service fut initié par la famille DEQUESNE suite aux événements dramatiques survenus à Dinant .

### **DINANT , VILLE MARTYRE**

Le 23/08/1914 , les Saxons , obnubilés par le souvenir des agissements des francs-tireurs lors du conflit franco-prussien de 1870 , perdent leur sang-froid et commettent l'irréparable . En quelques heures , la localité , investie sans ménagement , sombre dans le chaos .

Les fantassins allemands , dépités par leur récent revers et persuadés de la duplicité des Dinantais , reçoivent un implacable mot d'ordre : piller , incendier , massacrer sans égard à l'âge , au sexe et aux infirmités .



Si l'ampleur des dégâts matériels est affligeante , ce n'est rien à côté du bilan humain . La ville ressemble à un vaste chantier : 674 morts , privés d'obsèques , ont été jetés hâtivement dans les fosses communes .

Près de 10% de la population civile a payé le plus lourd tribut qui puisse être exigé ! Une population , dépossédée de ses biens et humiliée par la déportation immédiate de plus de 400 innocents au camp de Cassel .

### **UNE POSTE PRIVEE**

Nous reproduisons ci-après un document très intéressant mais d'un auteur inconnu avec l'aimable autorisation du cercle philatélique d'Hastière en la personne de Monsieur Roger GRAVET , article initialement publié dans la revue BELGAPHIL .

Parmi les captifs , se trouve le receveur honoraire des contributions , Monsieur Joseph DEQUESNE , qui , en cours de route , parvient à griffonner un mot à l'adresse de son frère qui habitait Bruxelles , et à le glisser dans la main de l'une des personnes qui assistaient au départ du convoi .

Ce frère , Monsieur Louis DEQUESNE , fonctionnaire retraité des chemins de fer , ayant reçu ce mot et comprenant que sa présence était nécessaire à Dinant pour mettre à l'abri des papiers compromettants , prend arrangement avec un voiturier de Saint-Josse-Ten-Noode , un certain PLUMAECKERS , et gagne la cité mosane par la route (les chemins de fer étant réquisitionnés par l'occupant) . Sa belle-sœur étant dans le plus complet dénuement , ses biens ayant été pillés , l'incita à faire de nouveaux voyages et se charge de lettres à destination de Dinant à l'aller , et de Bruxelles au retour .

Dans l'intervalle , il parle de la chose à l'un de ses amis et fonctionnaire comme lui aux chemins de fer , Monsieur Ernest CHAINEUX (un philatéliste de renom à l'époque) . Ce dernier conseille de réduire les frais coûteux de ces voyages en organisant un service de courrier provisoire entre les deux villes , avec relais à Wavre et à Namur ; les personnes qui y auraient recours pouvant lui confier des lettres et petits colis moyennant une participation aux frais .

En ce début de septembre 1914 , il se fait que beaucoup de Dinantais se réunissaient à Bruxelles dans une brasserie proche de la gare du Luxembourg pour échanger les nouvelles reçues du pays soit par des personnes voyageant en carrioles , à vélo et même à pied par petites étapes . Monsieur Louis DEQUESNE en fit part à ces Dinantais , l'initiative fut acceptée et l'on passa à l'organisation de ce service .

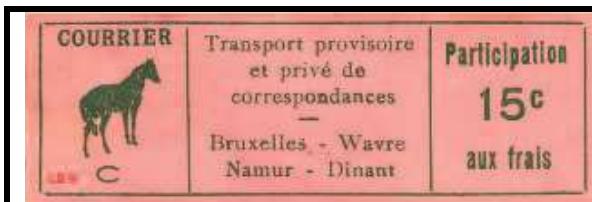
Le voiturier se chargeait du transport de ces lettres et petits colis jusque Dinant avec dépôt à Wavre et à Namur . Ces plis étaient déposés dans des cafés de ces localités où les destinataires pouvaient les faire enlever ; il fut convenu en conséquence d'un droit de port de 15 centimes par lettre , lequel serait intégralement versé au voiturier contre un petit reçu.

Monsieur Ernest CHAINEUX , en tant que philatéliste , trouva l'occasion trop belle pour la laisser échapper , et proposa de créer un timbre qui ferait office de reçu et empêcherait que le port puisse être payé à la fois par l'expéditeur et le destinataire , proposition qui fut admise .

Le reçu prit la forme d'une vignette gommée du format de 23 x 73 mm , imprimée en vert sur papier teinté rose .

Ces timbres portent dans un cadre divisé en trois (dont la partie centrale est la plus large :

- à gauche , un cheval et l'indication COURRIER (dans le haut) et une lettre C dans le bas
- au centre , sur 4 lignes : transport provisoire et privé de correspondances Bruxelles – Wavre – Namur – Dinant
- à droite , sur 3 lignes : participation 15 c aux frais



**LO 17 – Vignette de 15c vert sur rose collée sur papier – Service DEQUESNE**



**LO 17 – Vignette de 15c vert sur rose neuve sans gomme – Service DEQUESNE**

### OBLITERATIONS UTILISEES

L'oblitération sous forme d'un grand B en rouge , était apposée au départ de Bruxelles , alors qu'au départ de Dinant , c'était un grand D en bleu .



Ces plis sont très rares (3 ou 4 connus dont un seul en provenance de Dinant) vu la courte durée de ce service , soit moins de deux mois .

### REALITE OU FABRICATION PHILATELIQUE

Certains érudits s'interrogent à ce propos car aucun document officiel n'est connu au sujet de cette organisation et toutes les correspondances authentifiées proviennent de la famille DEQUESNE .

Nous pourrions envisager dès lors qu'il s'agissait d'un service postal privé essentiellement familial .

Quoi qu'il en soit , l'intérêt suscité par ces très rares documents , ne fût-ce que pour l'histoire postale , de notre avis personnel est indéniable ; le prix d'adjudication réalisé par des maisons de vente de réputation mondiale le confirme .

Nous ne voulons créer aucune polémique , simplement rassembler les informations connues et rester objectif .

Au final , si les zones d'ombre qui émaillent ce récit éveillent la curiosité de certains d'entre vous , l'objectif de cet article est atteint .



LO 17 – Vignette du 15c vert sur rose

*Transport provisoire et privé de correspondances  
Bruxelles – Wavre – Namur – Dinant*

*Au départ de Bruxelles sur lettre adressée à Dinant*

*La vignette est oblitérée par un grand B en rouge  
Certificat BAETE*

#### SOURCES

- Maisons de vente publique
- La poste belge durant la guerre de 1914 – 1919 par René SILVERBERG (1976)
- Cercle Philatélique d'Hastière (Monsieur Roger GRAVET)
- [www.dinant.be/patrimoine/histoire-dinantaise](http://www.dinant.be/patrimoine/histoire-dinantaise)

## Jacques-Louis DAVID (1748 – 1825) – Les Sabines – Philinfo 11/2025

*Ce tableau fait écho à l'histoire postale , en effet le timbre d'usage courant de 1977 à 1982 appelé La Sabine de Gandon reprenait la tête de l'héroïne Hersilie , représentée au centre du tableau de Jacques-Louis DAVID .*

DAVID a cinquante ans lorsqu'il achève de peindre l'immense toile des Sabines . Le peintre est renommé depuis le succès de son Serment des Horaces en 1785 : sa vision rigoureuse , énergique et pure de l'histoire antique romaine a propulsé DAVID en régénérateur de la peinture française .

Mais l'artiste pâlit entre-temps d'une légende noire depuis son engagement politique total au service de la Révolution dans sa phase la plus radicale , à partir de septembre 1792 . La chute politique de ROBESPIERRE , fin juillet 1794 , a entraîné celle de son ami DAVID . Emprisonné pendant plusieurs mois , on l'accuse de s'être compromis dans un gouvernement que l'on réduit désormais à la notion de "Terreur" .

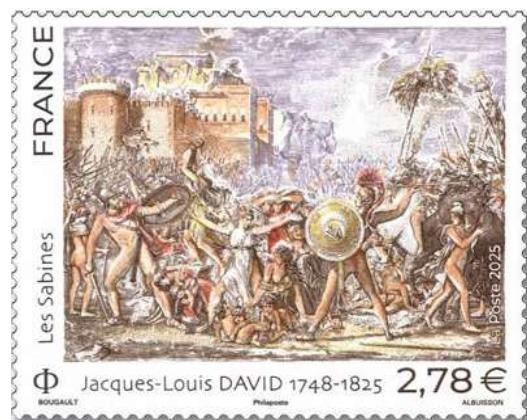
La capitulation incite le peintre à revenir à son art : parmi plusieurs idées qu'il conçoit alors , celle des Sabines trouvera son aboutissement cinq ans plus tard . Le sujet a rarement été représenté : il ne s'agit pas de l'épisode célèbre de l'enlèvement des Sabines par les premiers Romains . L'action se situe quelques mois plus tard , lorsque les Sabins , épris de revanche , attaquent la cité voisine de Rome pour récupérer leurs filles et leurs sœurs . Mais celles-ci , devenues mères déjà , s'interposent .

Pour la première fois de sa carrière , DAVID confie l'action centrale d'un grand tableau historique à une femme : Hersilie ordonne à son mari Romulus de cesser son combat contre Tatius , Roi des Sabins .

Autour d'elle apparaissent six femmes de tous âges qui expriment les sentiments d'humanité qui triomphent des pulsions de vengeance animant les hommes .

Dans le climat de guerre civile latente qui caractérise la jeune République française , Les Sabines de DAVID sonne ainsi comme un appel à la réconciliation nationale .

Le tableau incite aussi à écouter la sagesse politique des femmes , grandes oubliées des progrès révolutionnaires .



© La Poste

## REALISATION ENTRE MEMBRES

Références : REM/Janvier 2026

<b>N° du lot</b>	<b>Code</b>	<b>Pays</b>	<b>N° des timbres</b>	<b>Etat</b>	<b>Cote</b>	<b>Départ</b>	<b>Offre</b>
<b>BELGIQUE</b>							
1	GJM	B	3594/3598	xx	6,00	2,50	
2	GJM	B	3837/3841	xx	15,00	6,50	
3	GJM	B	B 43	xx	31,00	15,00	
4	GJM	B	B 44	xx	12,00	5,00	
5	GJM	B	B 45	xx	31,00	14,25	
6	GJM	B	B 46	xx	12,00	5,00	
7	GJM	B	B 48	xx	31,50	14,50	
8	GJM	B	B 49	xx	13,00	5,50	
9	GJM	B	B 50	xx	25,00	11,50	
10	GJM	B	B 51	xx	24,00	10,50	
11	GJM	B	B 52	xx	18,00	8,00	
12	GJM	B	B 53	xx	18,00	8,00	
13	GJM	B	B 54	xx	57,00	27,00	
14	GJM	B	B 55	xx	32,00	15,00	
15	GJM	B	B 56	xx	14,00	6,00	
16	GJM	B	B 57	xx	7,00	2,50	
17	GJM	B	B 58	xx	11,00	4,50	
18	GJM	B	B 59	xx	8,00	3,00	
19	GJM	B	B 60	xx	13,00	5,50	
20	GJM	B	B 78	xx	30,00	13,00	
21	GJM	B	B 89	xx	30,00	13,00	
22	GJM	B	B 95	xx	30,00	13,00	
23	GJM	B	B 102	xx	27,50	13,00	
24	GJM	B	B 111	xx	30,00	14,00	
25	GJM	B	B 115	xx	30,00	13,00	
26	GJM	B	BL 151	xx	15,00	6,75	
27	GJM	B	BL 162	xx	7,50	3,00	
28	GJM	B	BL 163	xx	22,00	10,00	
29	GJM	B	BL 164	xx	15,00	6,75	
30	GJM	B	BL 165	xx	27,50	13,25	



24 Januari 2026

Pre- competitieve  
Tentoonstelling

Thorfila 2026



KLBP

**K.V.B.P. TORHOUT organiseert in samenwerking met  
K.L.B.P. WEST-VLAANDEREN de VOORVERKOOP van  
4 nieuwe reeksen BELGISCHE POSTZEGELS :**

- Ongeziene fotografie uit de 19° eeuw
- Elvis POMPILIO – Hoedje af
- 100 jaar NMBS
- 50 jaar Koning Boudewijn Stichting

**PRE-COMPETITIEVE POSTZEGELTENTOONSTELLING  
WEST- en OOST-VLAANDEREN met SPECIALE JEUGDSTAND**

Bij deze gelegenheid worden **10 MYSTAMP zegels** met **BIJZONDERE PLAATSEN** van de **STAD TORHOUT** aangeboden.

Deze manifestatie gaat door op **24 JANUARI 2026** in zaal  
**DE MAST, INDUSTRIELAAN 2, 8820 TORHOUT.**

De tentoonstelling is open van **9 tot 17 uur.**

Het tijdelijk postkantoor is open van **10 tot 15 uur**

**Info** : Daniel DESLOOVERE : [desloovere.daniel@skynet.be](mailto:desloovere.daniel@skynet.be)



# **AMICALE ROYALE HENNUYERE DES**

## **CERCLES PHILATELIQUES**

## **CHARLEROI**

## **INSTITUT SAINT-ANDRE**

Rue du Parc , 6 à 6000 CHARLEROI

**Samedi 21 février 2026 de 9 à 16 heures**

**25<sup>ème</sup> GRANDE BOURSE DES COLLECTIONNEURS**

PHILATELIE – CARTOPHILIE  
MARCOPHILIE – TELECARTE  
NUMISMATIQUE – BD - ....

**(SAUF BROCANTE)**

**250 mètres de tables**

**ENTREE GRATUITE**

**BAR – PETITE RESTAURATION**

**REPAS CHAUDS (sur réservation)**

**➔ Parking dans la cour de l'école ↵**

**➔ Parking : voir aussi le website : "parkings gratuits à Charleroi" ↵**

**Réservation des tables et renseignements :**

**Philippe DELOGE  
Rue de la Place , 24 – 1495 MARBAIS**

**071/87.94.00 - delogephil@gmail.com – arhcp.contact@gmail.com**

**IBAN : BE94-0000-8313-0414**